

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 28 FEVRIER 2020 à 18h30

(approuvé le 05/02/2020)

Présents : M. Jean MARTINEZ, Maire

Mesdames : Mary-Claude VIRGILE, Catherine RASIGADE, Nicole SAUSSOL, Nathalie LAUER, Virginie DORADO, Cécile MOREAU, Françoise QUEUX

Messieurs : Michel TRINQUIER, Alphonse MARTINEZ, Bernard JAURION, Jean-Paul LAUSSEL, Michel CARRIERE, Jean-Michel CAVALLER, Gil GEORGRENDS (15 présents)

Procurations : Florence BANON à Alphonse MARTINEZ

Jonathan MILLER à Jean MARTINEZ (2 procurations) (17 votants)

Excusé : Yves GONZALES

Absente : Mélanie CARRASCO

- La prochaine séance du Conseil n'est pas fixée en raison du renouvellement électoral.
- Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 31 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

I- COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après retrait de M. Jean MARTINEZ, Maire, M. Michel TRINQUIER, Premier Adjoint présente le compte administratif 2019. Il présente un excédent de clôture supérieur à un million et demi d'euros (1,5 M €) en section de fonctionnement et supérieur à 13.500 euros en section d'investissement.

Cela permet un report de 600 K€ en 2020 et une affectation des résultats de plus de 967K€ en investissement.

Vote pour unanime par quinze voix des présents alors en séance et votant.

M. TRINQUIER propose que soit retirée de l'ordre du jour la question n°6 relative au remboursement des terres non acquises car ce sujet divise l'assemblée communale et il ne veut pas que cette dernière séance de l'actuel conseil municipal en exercice soit sujet à tension.

Unanimement par quinze voix « pour » des présents alors en séance et votant, cette question est retirée de l'ordre du jour.

De retour en séance après son retrait, M. le Maire prend acte du retrait de cette question n°6.

II- COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion 2019 présenté par le trésorier d'Agde est conforme au compte administratif 2019.

Vote pour unanime

III- DENOMINATION DE VOIE

La voie intérieure desservant les habitations du lotissement « Les Hauts du Serre » est dénommée « rue des Grillons ».

Vote « pour » par 11 voix
2 voix pour « Libellules »
4 voix pour « Papillons »

IV- REVISION DE L'AVENANT N°1 du PUP « Le Clos Marie »

Afin de dresser le bilan des travaux liés au P. U. P. du lotissement, est précisé l'avenant n°1 venant actualiser les prévisions initiales datant de plus de deux années en arrière, pour 49.711,56 € HT et 5.587,58 € HT soit 11,24% pris en charge par la commune, pour les travaux de l'avenue de Fauville-en-Caux.

Vote pour unanime

V- ELARGISSEMENT DU CHEMIN DU CAUSSE

A 10,50 €/m², sont acquises les parcelles permettant l'élargissement du chemin du Causse aux propriétaires riverains M. et Mme Jérôme IVORRA et Mme Virginie JULLIEN.

Vote pour unanime

VI-REMBOURSEMENT DES TERRES NON ACQUISES

Cette question est retirée.

VII- DEMANDE DE SUBVENTION « PATRIMOINE ET VOIRIE »

Est déposée une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre du Fonds d'Aide aux Investissements des Communes pour 2020 (FAIC2020) « Patrimoine et voirie ». Elle porte sur les travaux de façade de l'immeuble communal rue de l'Egalité (Rex), les travaux du logement communal au n°4 place de l'église, et ceux de la propriété municipale jointe aux ateliers municipaux avenue de Neffiès. Le tout avoisine les 35 K€ HT.

Vote pour unanime

IX – INFORMATIONS DIVERSES

A – Révision du PLU de Pézenas

Le dossier de révision du PLU de Pézenas, commune limitrophe, est laissé à la disposition des élus au secrétariat.

B – Permanences des élus aux bureaux de vote

Chaque élu a reçu le tableau des permanences aux bureaux de vote pour les élections municipales du 15 mars 2020.

C – Pistes cyclables

Une convention gratuite pour la commune de Caux est passée avec la CAHM concernant le projet de pistes cyclables avec signalétique.

Vote pour unanime

D – Remerciements

Giulia d'ABOVILLE, élève du collège de Roujan, domiciliée à Caux, remercie le conseil municipal pour l'octroi d'une aide financière lui permettant de participer aux voyages scolaires.

E – Office de Tourisme « Cap d'Agde Méditerranée »

Afin de permettre aux élus des communes membres de connaître ses activités, l'Office de Tourisme Intercommunal a fait parvenir à M. le Maire plusieurs exemplaires des documents et fascicules de communication touristique.

F – Vœux du peintre M. BONNAFE

Comme chaque année à pareille époque, M. BONNAFE, peintre, a adressé ses meilleurs vœux aux élus du Conseil Municipal en leur adressant une estampe.

Tour de table :

Michel TRINQUIER indique qu'un vin d'honneur sera servi à l'issue de ce dernier conseil municipal du mandat.

Virginie DORADO apprécie le film de la CAHM réalisé sur CAUX. Elle participera prochainement au dernier comité syndical du SIVOM du canton d'Agde ; il y aura un nouveau mode de participation financière lors du prochain mandat.

Elle présente ses remerciements à M. Jean MARTINEZ, Maire, pour ces six ans de mandat.

Françoise QUEUX prononce un grand merci pour les actions menées et pour les expériences enrichissantes.

Jean-Michel CAVALLER indique que le loto de la pétanque du 16 février a bien marché et annonce un concours pour le 25 mars.

Cécile MOREAU expose la mobilisation des parents pour soutenir l'école par un « flash mob ».

Jean MARTINEZ souligne le gros travail mené par Françoise QUEUX et Michel CARRIERE sur le recensement des nouveaux arrivants. Il y a beaucoup de maternelles. Doivent être comptabilisés tous les lotissements, tous les permis, ...

Jean-Paul LAUSSEL indique avoir participé au Serment d'Assas le 02 février dernier, point de rappel de l'histoire contemporaine où les maires avaient occupé le pavillon populaire ce jour-là en 1971 pour soutenir la viticulture.

Une course cycliste sera organisée à Fontès avec passage sur Caux et Nizas. Il y aura 200 cadets dont 50 filles.

Il conviendrait de réparer l'éclairage public défaillant avenue de Fontès.

Il remercie M. le Maire pour les années d'élus passées ensemble.

Jean MARTINEZ souligne qu'est prévue au BP2020 une somme pour la dernière partie de mise aux normes écologiques de l'éclairage public.

Il remercie à son tour Jean-Paul LAUSSEL pour le travail accompli ensemble pour le village.

Michel CARRIERE présente les résultats de la commission « Communication » qui, missionnée en décembre, travaille aux panneaux lumineux et aux hauts parleurs disséminés dans le village.

Il remercie M. le Maire pour son engagement.

Gil GEORGERENS dit « Merci à Jean MARTINEZ pour tout ».

Bernard JAURION expose avoir voté le BP2020 au sein du SMEVH hier soir. Il faut tailler la vigne des écoles ...

... et de la maison de retraite, rajoute Jean-Paul LAUSSEL

Il remercie Jean MARTINEZ avec qui il est élu depuis 1983.

Nathalie LAUER également présente ses remerciements à Jean MARTINEZ.

Jean MARTINEZ reçoit et retourne ses remerciements réciproques ainsi qu'à Nicole SAUSSOL, notamment pour la mise en place des « Ateliers Mémoire ».

Nicole SAUSSOL remercie M. le Maire pour cette ouverture d'atelier.

Alphonse MARTINEZ remercie Jean MARTINEZ pour les 19 années passées à ses côtés, non pas sans pincement au cœur.

Jean MARTINEZ acquiesce et renvoie ses remerciements.

Mary-Claude VIRGILE présente ses vifs remerciements à Jean MARTINEZ

Catherine RASIGADE remercie M. le Maire « un grand Monsieur, fédérateur et humain ».

Jean MARTINEZ dit avoir été élu durant 37 ans dont 19 ans Maire, y être rentré avec dignité et en ressortir avec la même dignité. Merci à vous.

Séance levée 19h30